

ordre du jour :

- 1/ SGC Fontenay le Comte, installation immobilière
- 2/ Rapport d'activité 2021 du Médecin du travail
- 3/ Budget CHSCT
- 4/ Fiches Actions
- 5/ Fiche de signalement
- 6/ Point d'information sur la mise en place du SPF-E
- 7/ Questions diverses

M Fuentès était accompagné de Monsieur Manceau, Monsieur Leca, Monsieur Chartaud, Monsieur Le Peillet (Délégué Départemental à la Sécurité), Madame Bailly (médecin du travail), Monsieur Kherisit (assistant social) et de la Secrétaire animatrice du CHSCT Madame Hauray.

Pour les organisations syndicales étaient présents: Marie-Laure Danieau, Pascal Julienne et Pascal Thomas pour Solidaires Finances Publiques 85, Anne Réto-Rivière, Sébastien Lièvre, Stéphane Guibert et Didier Loiseau pour FO, Camille Aveline pour CGT.

Après lecture des liminaires, le président prenait acte de nos commentaires sur le remue-méninge mais ne souhaitait pas s'exprimer sur ce sujet d'ampleur nationale.

Concernant le DUERP, nous avons été informés que le GT DUERP constituait la 3 étape sur un nombre total de 8 avant la finalisation du Plan Annuel de Prévention (PAP). Les actions préconisées par le PAP peuvent s'étaler sur 2 ans. Il nous a été précisé que des actions spécifiques sur les risques psycho-sociaux seront intégrés dans ce PAP.

Point sur la situation sanitaire :

Le docteur BAILLY a établi un point sur la situation sanitaire en précisant les dernières données de l'ARS au 28 juin 2022.

Le taux de positivité régional est de 35,1 %.

Le taux de positivité de la Vendée s'élève à 37,8 %.

Elle nous a informé de la reprise des contaminations à la DDFIP de Vendée avec 3 agents positifs dans un même service à la COVID 19.

Sur les hospitalisations au CHD, 23 hospitalisations dont 3 en réanimation.

Le taux de vaccination s'élève à 82,2 % pour la Vendée.

Elle a tenu à rappeler que les gestes barrières et l'aération des bureaux ne doivent pas être perdus de vue.

Ordre du jour :

1/ SGC Fontenay le Comte, installation immobilière :

Une présentation sommaire de la mise en place du SGC de FONTENAY LE COMTE nous a été faite par la Direction. Celle-ci a été suivie de précisions par Monsieur VIGUIER sur le déroulement des consultations de l'ensemble des agents et réflexions sur l'organisation du nouveau service.

Les derniers travaux d'électricité sont prévus en fin de semaine.

Un nettoyage avant installation des agents est programmé première quinzaine de juillet. L'emménagement est prévu pour le 28 juillet pour une ouverture le 29 juillet.

2/ Rapport d'activité 2021 du Médecin du travail :

Le docteur BAILLY a présenté son rapport d'activité en précisant que son activité de l'année 2021 a été principalement consacrée à la gestion de la crise COVID 19 (visites et consultations).

Par ailleurs, elle a noté l'augmentation des consultations spontanées pour des collègues ne disposant de médecin traitant.

Lors des visites médicales de l'année 2021, les préoccupations des agents portaient essentiellement sur les risques liés au COVID 19.

En revanche, les préoccupations des agents lors des premières visites de l'année 2022 portent à nouveau sur le manque d'effectif dans les services.

La question sur l'équipement des télétravailleurs en matériels spécifiques identiques à ceux déjà prescrits par le docteur BAILLY a ouvert un débat.

Le Corps médical régional et national n'est pas favorable à l'équipement spécifique chez le télétravailleur hormis pour les personnes reconnues handicapées.

Toutefois, Monsieur FREVILLE a rappelé que le corps médical peut émettre un avis défavorable mais que la note d'orientation autorise les CHSCT à financer des mesures d'équipements pour les télétravailleurs.

Solidaires Finances Publiques 85 défend cette position depuis plusieurs mois et particulièrement pour l'équipement des télétravailleurs disposant déjà de fauteuils ergonomiques sur prescription médicale au bureau.

La société qui installe et règle ces fauteuils peut se déplacer au domicile du télétravailleur après accord de l'agent.

La direction s'est engagée à effectuer un recensement des télétravailleurs déjà pourvus d'un fauteuil ergonomique au bureau.

3/ Budget CHSCT :

L'enveloppe budgétaire allouée au CHSCT de la Vendée s'élève à 83 940 € pour l'année 2022.

Au 29 juin 2022, les actions déjà votées s'élèvent à 43 000 € environ.

4/ Fiches Actions :

La formation Vélo présentée au dernier GT a été bien accueillie et déjà 5 séances sont déjà programmées (2 séances à LA ROCHE SUR YON, 1 à CHALLANS, LES HERBIERS et LES SABLES). Par contre, devant le peu de candidatures sur LUÇON et FONTENAY LE COMTE, une séance sera proposée aux agents intéressés sur LA ROCHE SUR YON.

Devant le succès rencontré sur les propositions de formations de Sauveteurs Secouristes au Travail (initiales et de recyclage), il a été décidé de rajouter 2 formations initiales et 3 formations de recyclage.

De plus, il a été décidé de rajouter une séance supplémentaire pour les Risques Routiers qui est prévue le 23/09/2022 à FAY DE BRETAGNE.

5/ Fiche de signalement :

Une fiche de signalement concernant des insultes répétées et menaces verbales contre un agent d'accueil a été présentée lors du CHSCT. Celui-ci n'a pas souhaité porter plainte. Cependant, le Directeur a adressé un courrier au contribuable le 10 juin lui précisant les risques qu'il encourt au vu de son comportement.

6/ Point d'information sur la mise en place du SPF-E :

La totalité des archives des différents sites a été rapatriée sur LA ROCHE SUR YON et facilement accessible. Le bureau de l'adjoint au Rez-de-Chaussée est en cours d'achèvement. 3 bureaux au 1er étage sont déjà installés. Quant au 4ème bureau, les travaux de désinfection, de consolidation et de reconstruction du plancher sont quasiment terminés. L'installation est prévue fin juillet.

Les organisations syndicales se sont félicitées du maintien des cloisons et du couloir permettant ainsi d'atténuer le bruit et d'effectuer le déport des imprimantes matricielles dans le couloir.

7/ Questions diverses

Question concernant le Radon :

Monsieur FREVILLE a bien pris conscience des interrogations des agents sur le problème du Radon et prévoit en septembre une réunion d'information.

Pôle Ergonome et référent locaux :

Le pôle ergonomie national ne compte que 5 ergonomes et sont essentiellement affectés sur des projets de restructurations plus importantes.

La Direction a émis l'idée de former des référents (ergonome) locaux sur chaque site au moyen de formation externe.

La Direction a aussi rappelé que des vidéos explicatives sont disponibles sur le site Alysé.

Travaux SGC CHALLANS :

Il reste que la dépose d'une cloison à effectuer pour l'aménagement avant l'arrivée des trésoreries de Saint Gilles et Noirmoutier.

Problème d'odeur au Rez de Chaussée de CHALLANS :

Un devis a été signé avec une société pour une inspection des canalisations à l'aide d'une caméra.

Guide-file et serre-file :

La nouvelle organisation des guides files et serre files avec la mise en place du télétravail n'est pas encore définie. Monsieur FREVILLE va proposer des modèles d'organisations possibles.

Retour d'expérience sur le sac à dos :

La taille et les poches sont bien adaptées mais l'agent reste réservé quant à la résistance des matériaux.

Vidéosurveillance à l'accueil de LA ROCHE SUR YON :

Un nouvel affichage va être posé le 29 juin après-midi précisant que le site est placé sous vidéoprotection et les dispositions permettant aux contribuables d'exercer leurs droits d'accès aux vidéos enregistrées.

Marches du bâtiment A :

L'équipe technique va prendre en charge les travaux.

Qualité d'eau au bâtiment A :

Une analyse de l'eau est prévue par un laboratoire au 2ème et 3ème étage du bâtiment A un lundi matin.

Question sur les fontaines :

La filtration prévue sur les modèles de fontaine est une filtration très fine de 5 microns.

SGC LES HERBIERS :

Les agents de la trésorerie de MORTAGNE SUR SEVRE seront installés provisoirement dans la salle de formation au Rez-de-Chaussée en attendant la fin des travaux.